

Calendrier d'alternance entre le CFPTS et l'entreprise d'accueil

Calendrier prévisionnel

RGT	Période	Lieu	Nb de jours	Nb d'heures
RGT1	04/01/2024 02/02/2024	CFPTS	22 jours sur 5 semaines	154 heures
	03/02/2024 21/04/2024	Entreprise		
RGT2	22/04/2024 31/05/2024	CFPTS	25 jours sur 6 semaines	175 heures
	01/06/2024 15/09/2024	Entreprise		
RGT3	16/09/2024 18/10/2024	CFPTS	25 jours sur 5 semaines	175 heures
	La mise en situation en entreprise aura lieu du 16 au 20/09/2024			
	19/10/2024 09/02/2025	Entreprise		
RGT4	10/02/2025 09/04/2025	CFPTS	38 jours sur 9 semaines	266 heures
	La semaine de congés pour révisions (article L6222-35 du Code du Travail) aura lieu du 10 au 14/03/2025			
	A partir du 10/04/2025	Retour en entreprise jusqu'à échéance du contrat		

TOTAL DE LA FORMATION AU CFPTS 110 jours soit 770 heures

Attention, le contrat doit couvrir impérativement les périodes de formation

La date de début du contrat d'apprentissage doit être située entre le 05/10/2023 et le 04/01/2024

La date de fin du contrat d'apprentissage doit être située entre le 10/04/2025 et le 30/04/2025